



Section de la Haute-Garonne

Déclaration liminaire au CTL du 24 mai 2018

Monsieur le Président,

Après les mobilisations des 22 mars et 3 mai derniers, les agents de notre département ont été plus de 33 % à montrer leur mécontentement par la grève et la manifestation le mardi 22 mai 2018. Cette mobilisation persistante est révélatrice du malaise grandissant des personnels face à l'ensemble des agressions auxquelles ils sont confrontés et qui détériorent leurs conditions de travail chaque jour davantage.

Le résultat local, encore très largement supérieur à la moyenne nationale, est révélateur de la situation départementale qui, par votre entremise, Monsieur le Président, a fédéré l'inquiétude puis la colère des agents. En effet, les décisions que vous avez prises depuis votre arrivée en Haute-Garonne ont été génératrice de stress et d'insatisfaction pour les personnels : fermeture de trésoreries, fusion de SIP et SIE, regroupement de la mission de l'enregistrement, des services de publicité foncière, mise en place de plusieurs SAR, du CHD et CAP pour les grosses collectivités, des SFACT pour la Dépense Etat, regroupement de missions voire transfert hors de notre DRFIP....et tout cela sans considération aucune pour la façon dont sont traités les agents concernés sans considération de grade ni de situation particulière. Toutes ces restructurations ont été décidées sans corrélation avec des règles de gestion qui pourtant nous avaient été imposées par la Direction générale sans concertation aucune.

Vous abordez aujourd'hui le bilan DUERP/PAP de la campagne 2016/2017 et la présentation de celle de 2017/2018 ainsi que le TBVS 2017. Nous nous attendions donc à ce que vous évoquiez les actions menées pour prévenir les Risques PsychoSociaux. Nos attentes ont été déçues mais les exercices précédents nous y avaient préparés... Nous nous retrouvons face à un catalogue décrivant les petits incidents matériels auxquels sont confrontés les agents avec en regard le remède adéquat : goulottes, souris adaptées... En revanche, s'agissant des problèmes plus importants tant matériels que relevant de la souffrance au travail, vous ne proposez comme panacée que des réorganisations de services (encore !!) ou des formations de gestion du stress ou des situations difficiles. Le fait que ces formations soient proposées systématiquement nous font douter de leur efficacité. Ainsi, on repositionne les jardinières alors que la maison brûle !

Les élus **F.O.- DGFIP 31** rappellent une fois encore leurs positions quant à l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations qu'ils estiment bien plus productif pour

FO-DGFIP - Place Occitane - 31039 Toulouse Cédex

Tél / Fax : 05 61 26 59 45

fo.031@dgifip.finances.gouv.fr - <http://www.fo-dgifip-sd.fr/031/>

l'amélioration des conditions de vie au travail des agents de la DRFIP qu'une note comminatoire rappelant la réglementation sur les pointages et les motifs d'absence diffusée un jour d'appel à une grève nationale. Ils rappellent que les personnels grévistes le 22 mai se sont mobilisés pour défendre l'exercice de nos missions de service public, et qu'il est pour le moins déplacé de leur asséner une telle « leçon de conduite ».

Le recours à un prestataire privé pour gérer le stress des agents de toutes catégories peut-il être considéré comme un aveu d'incompétence ?

S'agissant de la mise en place des PCRPs, les élus **F.O.- DGFIP 31** saluent votre exercice d'autosatisfaction en la matière.

En ce qui concerne la réorganisation des services comptables du pôle Gestion publique, elle avait pour but de clarifier et rationaliser les opérations comptables de 3 services, la dépense Etat, les pensions et la liaison rémunération. Cette centralisation devait s'appuyer sur des transferts (pertes) de charges espérés. Nous constatons que non seulement ces transferts ne sont pas effectifs aujourd'hui mais qu'en plus cette cellule va devoir assumer encore plus de missions comme le remboursement des cartes grises fautes dès fin juin début juillet pour l'Occitanie voire pour toute la France au 1^{er} janvier prochain et ceci alors qu'aucun renfort en effectifs n'est prévu. La centralisation des services comptables ne nous apparaît pas si évidente dans la mesure où cette cellule continue à effectuer des tâches relevant de la Dépense (comptable assignataire des fonds Barnier). En outre, si 4 agents ont été transférés pour l'exécution de ces tâches, il leur est demandé une totale polyvalence ce qui, eu égard à la lourdeur et à la diversité des travaux effectués et à l'installation immobilière inadéquate (3 bureaux différents), se révèle pratiquement irréalisable.

En conclusion, une fois encore, les élus **F.O.- DGFIP 31** s'indignent d'un calendrier qui examine aujourd'hui le volet « souffrance des agents » alors que l'ASR, génératrice de la très grande majorité des RPS avec les suppressions d'emplois ne sera présentée qu'à l'occasion du prochain CTL.



FO-DGFIP - Place Occitane - 31039 Toulouse Cédex

Tél / Fax : 05 61 26 59 45

fo.031@dgifp.finances.gouv.fr - <http://www.fo-dgifp-sd.fr/031/>